

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19085235

Hinterlegt bei der Kanzlei
des Unternehmensgerichts EUPEN

18. Juni 2019

IA/
der Greffier Greffe

N° d'entreprise : 0477114789

Dénomination

(en entier) : **HECK FINANCE CONSULT**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Zur Hütte 39 à 4750 BÜTGENBACH.

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Renouvellement des mandats du conseil d'administration.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2019, il a été décidé :

De renouveler les mandats du conseil d'administration.

Vu que les mandats de tous les administrateurs du conseil d'administration étaient ont pris fin après l'assemblée générale ordinaire de l'an 2017 (deux mille dix-sept) et que les mandats n'ont pas été renouvelés, l'assemblée décide de nommer les personnes suivantes en tant que nouveau membres du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2025 (deux mille vingt-cinq)

- Monsieur Philippe Heck, né à Waimès le 03/06/1971 (N° national 71.06.03197-82) domicilié à Zur Hütte, 39 4750 Bütgenbach, ici présent et qui accepte le mandat.
- Monsieur Herbert Heck, né à Bütgenbach le 10/08/1940 (N° national 40.08.10 177-31) domicilié à Malmedy Strasse, 41 4750 Bütgenbach, ici présent et qui accepte le mandat.
- Madame Christianne Heck, née à Malmedy, le 17/12/1971 (n° national 71.12.17 160-32) domicilié à Zur Hütte, 39 4750 Bütgenbach, ici présent et qui accepte le mandat.

Le conseil d'administration ainsi constitué se réunis directement après l'assemblée générale extraordinaire et nomme :

- Monsieur Philippe Heck comme président du conseil d'administration, qui accepte ce mandat.
- Monsieur Philippe Heck comme administrateur-délégué et pourra seul représenter la société pour tous les actes. Ce mandat pourra être rémunéré.
- Madame Christianne Heck comme administratrice-délégué et pourra également seul représenter la société pour tous les actes. Ce mandat pourra être rémunéré.

Pour extrait conforme, PV du 14 juin 2019 déposé.

SA HECK FINANCE CONSULT (Administrateurs)
Philippe HECK

Christianne HECK

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/06/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature